

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

5 mai 2016 – N° 116

Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire
• 02 41 51 73 79

www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1 – 2 = - À propos d'une affaire de statue.
- P 3 = - Communiqué de la Fédération Nationale de la LP.
- P 4 = - Pratique religieuse en France.
 - Calendrier - Adhésion à la Libre Pensée

À PROPOS d'une AFFAIRE de STATUE



La statue de Jean-Paul II est installée depuis 2006 sur une place publique de Ploërmel dans le Morbihan. - DAVID ADEMAS/AFP

Après l'affaire des crèches, voici l'affaire de la statue. Encore un coup bas de cette horrible association démoniaque qu'est la Libre Pensée. Mais laissons parler le journaliste du Figaro du 4 mai 2015 :

« La justice française a ordonné à la commune bretonne de retirer l'édifice en l'honneur de Jean-Paul II, installé sur une place, car jugé contraire à la loi de séparation des Églises et de l'État. Après l'interdiction de la crèche de Noël du Conseil général de Vendée et l'affaire de la Vierge de Publier, en Haute-Savoie, voilà une «nouvelle victoire» pour la Fédération de la Libre Pensée. Le Tribunal administratif de Rennes a ordonné le retrait du domaine public d'un monument à Jean-Paul

Il érigé sur une place de la petite ville de Ploërmel, dans le Morbihan: surmontée d'une croix, la statue a été jugée en contradiction avec la loi de séparation des Églises et de l'État. Le maire de Ploërmel, l'UMP Patrick Le Diffon, n'a cependant pas dit son dernier mot: «*J'ai six mois pour faire appliquer ce jugement, explique-t-il. Je vais d'abord demander un sursis à exécution, de façon à pouvoir faire appel*».

La polémique autour de cette statue de Jean-Paul II dure depuis près de 10 ans. «*En 2006, le sculpteur russe Zourab Tseretli, ami personnel du maire de l'époque, l'avait offerte à la commune, raconte Patrick Le Diffon. Je suis le troisième maire depuis, et mes prédécesseurs, de différentes couleurs politiques, n'y avaient rien trouvé à redire*». C'était sans compter les militants de la **Libre Pensée**, qui ont vu dans ce monument de 8 mètres de haut en hommage au pape décédé en 2005, installé sur une place rebaptisée «Saint Jean-Paul II», «*une invasion remettant en cause la loi de 1905*». «*Rendez-vous compte!*, s'exclame Pierrick Le Guennec. *Un monument catholique haut comme un immeuble de 3 étages, à l'inauguration duquel était présent un représentant du Vatican, et qui devient un lieu de pèlerinage...*».

«*Une œuvre d'art ne se démonte pas!*»

En janvier 2010, le tribunal administratif de Rennes avait déjà déclaré illégale une subvention de 4.500 euros versée en 2006 par le Conseil général du Morbihan. Les opposants dénonçaient à l'époque le recours à des fonds publics pour le financement du socle de la statue, sur lequel figure la phrase de Jean Paul II «*N'ayez pas peur*».

Cette fois-ci, le tribunal a estimé que l'édification de la statue en elle-même n'était pas contraire à la loi, mais que sa disposition, sous une arche surmontée d'une croix, en revanche l'était. «*La statue du pape Jean-Paul II érigée en 2006 sur une place publique de la commune de Ploërmel est entourée d'une arche surplombée d'une croix, symbole de la religion chrétienne, qui, par sa disposition et ses dimensions, présente un caractère ostentatoire*», fait valoir le tribunal, dans sa décision citée par l'AFP. «*Le problème, ce n'est pas Jean-Paul II, c'est bien le monument catholique qui est condamné!*, commente Pierrick Le Guennec. *Le monument contrevient donc à la loi de 1905. Qu'on le décapite ou qu'on le mette dans un endroit privé, ça nous est égal. Mais la solution la plus économique serait tout de même d'arrêter tous les recours...*».

Retirer l'arche et la croix jugées ostentatoires? «*J'ai bien compris que cela pourrait être suffisant, indique le maire. Mais je ne peux pas le faire sans le consentement de l'artiste! Une œuvre d'art ne se démonte pas!*». En attendant, des Ploërmelais ont déjà proposé de lancer une souscription pour racheter la place Saint Jean-Paul II... Patrick Le Diffon, qui souligne recevoir «*de nombreux messages d'encouragements*», se dit prêt à «*examiner toutes les pistes et user de tous les recours juridiques disponibles*».

Dieu, que cela est triste ! Subir tout cela, dans notre belle France, fille aînée de l'Église, qui compte tant et tant de sublimes monuments religieux, cathédrales, églises, chapelles, clochers, calvaires, piéta... et j'en passe, où il n'est pas une croisée de chemins qui ne soit ornée d'un magnifique cadavre crucifié rappelant au passant la précarité de son existence en ce bas monde et l'incitant à faire son salut au sein de notre sainte mère l'Église, seule à même de lui assurer l'éternité.

Dieu, que cela est triste ! Que quelques païens, agressifs et vindicatifs, parviennent à imposer leur loi inique à une immense majorité¹ d'hommes de bien et de bonne foi !

Dieu, que cela est triste ! Qu'une poignée de voyous impies s'arrogent le droit de faire détruire une œuvre d'art aussi grandiose et surtout aussi utile au salut commun, par delà le trépas de chacun !

Dieu que cela est triste ! Que «*le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec et la Libre Pensée (trotskyste)*»² veuillent faire disparaître la statue de notre Saint Père.

Dieu, que cela est triste ! Triste ! Triste ! Triste...

¹ Voir l'article : "Pratique religieuse en France".

² Site Breizatao. Sunday 03 May, 2015 -

Mais nous saurons réagir. Nous allons faire appel devant les hommes et devant l'Éternel. Et nous mettrons tout en œuvre pour en finir avec « **Le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec, cadre de la Libre Pensée, une organisation trotskyste liée au Grand Orient de France** »³. Nous ferons le nécessaire pour en finir avec ces horribles mécréants qui méritent le bûcher et l'Enfer.

Statue du Pape à Ploërmel : Le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec et la "Libre Pensée" (trotskiste) veut la faire disparaître



Le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec, cadre de la "Libre Pensée", organisation trotskyste liée au Grand Orient de France

Le Tribunal a donné raison à la Libre Pensée

« Et comme vous pouvez le constater ci dessus, depuis lors, tout ce que compte la réaction la plus noire et cléricale en Bretagne vitupère contre la Libre Pensée.

Sous une photo de notre camarade, cerclé de rouge comme pour désigner une cible pour un tir au fusil, on lit : « *Le demi-juif polonais Pierrick Le Guennec, cadre de la Libre Pensée, une organisation trotskyste liée au Grand Orient de France* »

Cela pourrait prêter à rire, car ce genre de délire relève plus de la médecine que de la politique. Mais comment ne pas se rappeler que ces gens-là ont indiqué « qu'un vent de liberté a soufflé sur la Bretagne entre 1940 et 1944 », période où la Bretagne, comme le pays tout entier était occupée par les troupes de l'Allemagne nazie. Ce « vent de liberté » a conduit un grand nombre de Breiz Atao à revêtir l'uniforme noir de la Milice de Darnand, pour les uns et l'uniforme vert de gris des Feldgrau pour les autres.

Totalitaire et antisémite un jour, totalitaire et antisémite toujours !

Tous ceux qui ont pris position contre les actes, attentats et déclarations antisémites du début de l'année sauront faire de même dans l'affaire de ces menaces de Breizatao et apporteront l'expression de leur solidarité à la Libre Pensée et à son représentant ici clairement désignés.

La Libre Pensée entend, plus que jamais, tout entreprendre pour la défense inconditionnelle de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat de 1905. C'est pourquoi, elle organise une manifestation nationale laïque, à laquelle elle invite à participer tous les laïques partisans de la défense de la loi de 1905 qui, en instituant la Séparation des Eglises et de l'Etat, garantit notamment la liberté de conscience et d'expression de tous les citoyens. »⁴



³ Ibid.

⁴ Communiqué de la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

PRATIQUE RELIGIEUSE EN FRANCE

Sous le titre: **Plus de la moitié des Français ne se réclament d'aucune religion**⁵, un document intéressant vient d'être publié par Le Monde du 7 mai 2015 sous la plume de Leila Marchand. On y apprend que *“63 % de Français ne s'identifient à aucune religion contre seulement 37 % de Français religieux.”*

Un peu plus loin on découvre que *“Certains chiffres sont en revanche catégoriques, comme ceux concernant le catholicisme collectés par l'IFOP : la part de Français pratiquants est en **grande diminution**. Seule une petite minorité, 4,5 %, assiste à la messe chaque semaine. »*

Or, il s'agit d'enquêtes au dessus de tout soupçon, l'une a été diligentée par Gallup, l'autre par l'IFOP... tous organismes peu susceptibles de faire la promotion de l'athéisme!

Enfin, l'étude montre que *“ dans le top 5 des pays athées (parmi la cinquantaine de pays interrogés), la France tient la 4e place, derrière la Chine, le Japon et la République tchèque. L'étude met en corrélation ces résultats avec la richesse du pays concerné. Une grande partie des pays les plus religieux comptent également le plus petit revenu national brut : Ghana, Nigeria, Roumanie, Kenya, Afghanistan... A l'inverse, les moins religieux sont souvent les plus aisés, comme la France, le Japon, la Suède, Hongkong, l'Australie, l'Allemagne ou les Pays-Bas.”*

Etonnant, non!

Dans notre agenda RENDEZ-VOUS

☆☆ **Dimanche 21 juin 2015 – À partir de 9h 30 - Congrès départemental de la LP – Bourse du Travail à Trélazé.**

☆☆ **Samedi 5 décembre 2015 : Manifestation pour le 110^{ème} anniversaire de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État.**

- **Visitez le site national de la Libre Pensée : www.fnlp.fr/**
- **Site LP Saumur : “lalibrepensee.com”. A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.**

- **Comment adhérer à la Libre Pensée ?**

Bulletin d'adhésion

- **Nom :**
- **Prénom :**
- **Adresse : Rue :**
- Code postal :**
- Ville :**
- A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire**

⁵ Le Monde.fr | 07.05.2015 à 17h55